

L'entrepreneuriat Féminin en Algérie : Entre Défis et Contraintes *Women Entrepreneurship in Algeria: Between Challenges and Constraints*

Dr. Djohar ABDERRAHMANE

Université Oran2 Mohamed Ben
Ahmed, Algérie

djoher83@yahoo.fr

Reçu le: 30/08/2019

Dr. Rachida IMEKHELAF

Université Oran2 Mohamed Ben
Ahmed, Algérie

r_imekhelaf@yahoo.fr

Accepté le: 22/03/2020

Résumé : Actuellement, la femme entrepreneure est entraînée de marquer son territoire par les diverses interventions qu'elle fait dans les différents domaines. Elle travaille pour lutter contre la discrimination et la pauvreté avec la création de son entreprise et la aussi avec le développement de postes d'emploi dans le secteur choisi. Ces petits développements dans les divers secteurs quand trouvaient contribuent au développement de l'économie Algérienne. L'entrepreneuriat féminin a aussi bénéficié des différents dispositifs publics d'aide à la création d'entreprises (ANGEM, ANSEJ, CNAC et ANDI). L'objectif de notre communication est de mettre la lumière sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, et soulever les contraintes, problèmes et difficultés face aux aides obtenues.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, Femmes actives, Dispositifs publics, PME, Algérie.

Abstract : Currently, the woman entrepreneur is marking her territory by the various interventions she makes in the various fields. She works to fight against discrimination and poverty with the creation of her business and also with the development of employment positions in the chosen sector. These small developments in the various sectors when found contribute to the development of the Algerian economy. Female entrepreneurship has also benefited from the various public support systems for business creation. The objective of our communication is to shed light on the development of female entrepreneurship in Algeria, and raise the constraints, problems and difficulties faced with the obtained.

Keys words: Female entrepreneurship, Active women, Public systems, SMEs, Algeria.

JEL Codes: L26, D21, E24

* Corresponding author: Djohar ABDERRAHMANE (djoher83@yahoo.fr)

Introduction :

En Algérie, les discours d'encouragement à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois se succèdent, l'aisance financière à favoriser l'investissement mis en place et qui servira à créer une classe d'entrepreneurs capables de créer la richesse et l'emploi. Juste que ces mesures relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. C'est d'ailleurs, dans ce contexte que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret et que le nombre de femmes entrepreneures reste dérisoire dans le pays, même si cela est loin de représenter la réalité, sachant qu'un nombre considérable de femmes entrepreneurs exercent dans l'informel.

Jusqu'à la fin des années 80, l'entrepreneuriat était réservé à la gente masculine. Même si le capital humain que représente la population féminine demeure une richesse insuffisamment exploitée, ce n'est que durant ces deux dernières décennies qu'on constate l'émergence de l'entrepreneuriat féminin. En Algérie, les femmes entrepreneures ne constituent que 19% de la main d'œuvre féminine contre 30,9% chez les hommes (AFEV. Op. cit., p. 13.). Selon les statistiques du Centre national du registre de commerce (CNRC) de 2017, les femmes inscrites en tant que propriétaires d'entreprises (personnes morales) ne représentent que 6% du total des propriétaires d'entreprises dans le pays (WIBA. Op. cit., p. 14.).

Ensuite avec l'ouverture économique dans les années 90, l'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises. En outre, malgré une augmentation du stock d'entreprises constatée, une dynamique entrepreneuriale réelle a du mal à s'enclencher. *Doing Business* classe l'Algérie dans ce domaine de la création des entreprises, au 156^{ème} rang. Les promoteurs qui ont vécu l'expérience de la création ont constaté que les lois perdent de leur efficacité face à une bureaucratie et à la non efficacité de l'administration (lenteurs, insuffisance de formation, comportements hérités de l'ère de monopole économique de l'Etat...).

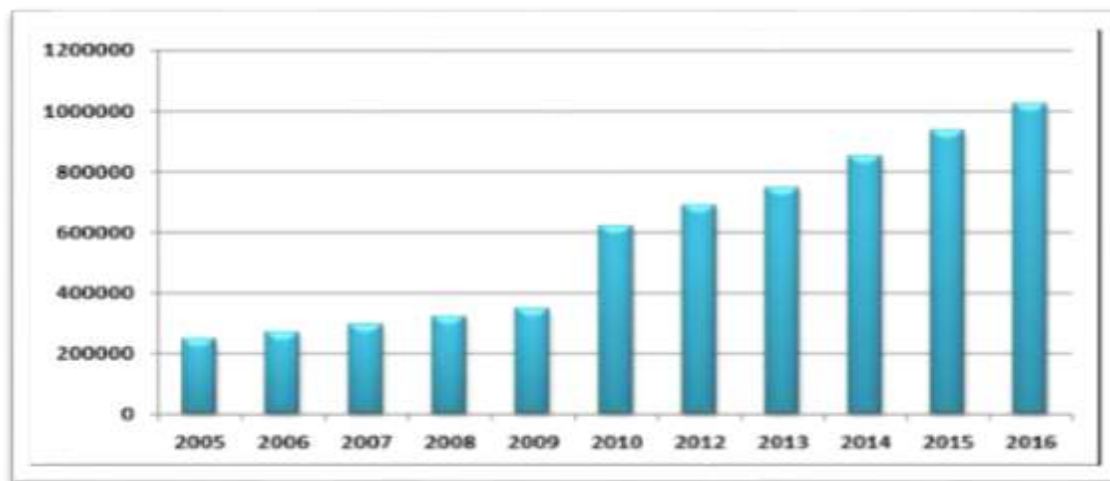
Selon l'Organisation mondiale du travail, les femmes sont à la tête d'un tiers des entreprises de l'économie formelle dans le monde (ORGANISATION MONDIALE DU TRAVAIL, Le développement de l'entrepreneuriat féminin : encourager les femmes entrepreneurs pour l'emploi et le développement, 2016). Cependant, pour la majorité de celles qui opèrent dans les pays en développement il s'agit de très petites entreprises au potentiel de croissance limité. En effet, bien que l'entrepreneuriat féminin soit en plein essor (Global Entrepreneurship Monitor (GEM) édition 2016-2017), la sous-représentation des femmes dans les entreprises, toutes tailles confondues, est encore à déplorer. Cet article s'intéresse à l'entrepreneuriat féminin en Algérie et notamment aux facteurs qui limitent ou encouragent les femmes algériennes à entreprendre (par femme entrepreneur on entend aussi bien celles qui possèdent et/ou dirigent une entité juridique ainsi que les personnes physiques qui occupent une profession dite libérale ou indépendante).

1. L'entrepreneuriat féminin en Algérie :

Les pouvoirs publics sont mobilisés pour offrir les moyens nécessaires à cet effet dans de nombreux champs du développement de la PME : impulser la croissance économique, inscrire le développement des PME dans une dynamique d'évolution et d'adaptation technologique, promouvoir l'information relative au secteur des PME, encouragé leur compétitivité, améliorer leur rendement, inciter la mise en place de régimes fiscaux stables et adaptés, promouvoir un cadre législatif et réglementaire propice à la création et au développement, adopter des politiques de formation et de gestion des ressources humaines qui favorisent et encouragent la créativité, l'innovation et la culture entrepreneuriale...

L'Etat a créé un Ministère délégué, une Agence Nationale pour la Promotion des PME, des fonds de Caution et de Promotion ont été mis en place. Ainsi, une impulsion forte est donnée au niveau politique pour que le secteur économique privé se développe durablement. Cependant la traduction de ces volontés dans la pratique est tributaire de la conjoncture politique, administrative et sociale. Les petites et moyennes entreprises sont très importantes pour la diversification et la croissance de l'économie en Algérie, mais le secteur est peu développé et l'accent mis sur l'entrepreneuriat est relativement récent. Cependant, il convient de souligner que les PME ont connu une évolution importante de leur nombre entre 2001 et 2016. Leur nombre a été multiplié par plus de dix, comme le montre le graphique ci-après, et dépasse le million de PME sur le territoire national pour la première fois en 2016.

Graphique 1 : Evolution du nombre de PME en Algérie



Source : Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'énergie et des mines n° 30, Edition Mai 2017.

Les femmes créatrices et chefs d'entreprise sont identifiables dans divers secteurs d'activités tels que le commerce, l'artisanat, les exploitations agricoles. Certaines ont des activités plus informelles autour des activités liées à l'alimentaire, l'habillement. Elles sont moins nombreuses que les hommes chefs d'entreprise dans ces secteurs et encore moins nombreuses dans le secteur industriel. Il est très

difficile d'avoir des statistiques concernant le nombre de femmes chefs d'entreprise en Algérie. Il nous a cependant semblé important de distinguer l'entrepreneuriat féminin de l'entrepreneuriat masculin, dans une perspective comparative et dans le but de comprendre plus finement à la fois le processus entrepreneurial et à la fois le processus de développement du travail féminin en Algérie. Ceci dans un contexte sociétal où leur condition féminine et les rapports sociaux de sexe largement influencés par la culture et la religion affaiblissent les marges de manœuvre des femmes au travail.

Parmi les modes de financement existant, les plus répandus en Algérie sont : Le crédit bancaire, l'autofinancement, les dispositifs d'aide à la création d'entreprise. L'état a misé sur ce dernier pour essayer de développer le secteur de l'investissement. Les différentes formules proposées pour « faciliter » et encourager la création, ont provoqué un engouement, particulièrement, des jeunes vers l'entrepreneuriat. Ces dispositifs visent des objectifs aussi bien sociaux qu'économiques, ce qui rend l'étude puis la sélection des projets délicate. L'idéologie socialiste qui a prévalu depuis 1962, surévaluait l'image d'un cadre travailleur par rapport au statut de privé exploiteur.

La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets, a orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat. Les trois dispositifs phares sont, l'ANDI, l'ANSEJ et la CNAC s'inscrivent dans deux dynamiques, création d'entreprises et création d'emplois. Ces trois dispositifs, se base sur deux types d'encouragement : par l'allègement fiscal et par des financements directs de l'entreprise créée. L'emploi féminin a respecté cette croissance puisqu'en 2012 la population active féminine a franchi le seuil de deux millions de femmes (2 142 000) formant ainsi 18.8 % de l'ensemble de la population active, alors que la population occupée féminine du moment est estimée, pour sa part, 1778000 femmes, atteignant ainsi 17.5 % de la population occupée totale. En 2016, le volume de la part des occupées a franchi pour la première fois le seuil de deux millions (2062000), et qui constitue ainsi 18,9% de la population occupée. (Données de l'ONS).

L'entrepreneuriat féminin définit comme la création et le développement d'entreprises par les femmes qui est un moyen de création d'emplois et de lutte contre le chômage et l'informel. Il a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plus part des pays industrialisés mais aussi dans les pays en développement avec souvent pour ces derniers des caractéristiques spécifiques « micro-entreprises ».

2. La réalité de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

Dès son indépendance en 1962, l'État algérien a pris des mesures pour assurer l'égalité des femmes et des hommes devant la loi et un accès égal à l'éducation, à la formation et à l'emploi. La consécration de la représentation politique des femmes s'est concrétisée par la loi organique du 12 janvier 2012 qui stipule que « l'État œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues » (WIBA. Op. cit., p. 12.). Au niveau de la scolarisation, d'après les données de l'Office National des Statistiques (ONS), les filles sont plus nombreuses que les garçons à réussir

l'examen de passage à l'université après l'obtention de leur baccalauréat. Selon le Ministère de l'enseignement supérieur algérien, entre 2006 et 2010, 59% des inscrites en préparation d'une licence étaient des filles. La constitution garantit la non-discrimination à l'embauche et l'égalité salariale. Elle prévoit aussi des dispositions contre le harcèlement sexuel (AFEV. Op. cit., p. 11.).

L'ONS constate aussi une forte croissance de l'emploi féminin, qui représentait 5.2% de la population active totale en 1971, alors qu'il a atteint le taux de 17.4% en 2017 (ONS). Néanmoins, malgré la volonté de l'État d'inclure les femmes dans le secteur économique à travers la Constitution, les lois, et les différents mécanismes d'encouragement à l'entrepreneuriat, beaucoup de femmes dans le pays vivent dans un environnement conservateur qui freine leur autonomisation économique. Cela les amène à développer des activités économiques dans d'autres communes ou quartier que leur commune de résidence. En effet, certaines se montrent réticentes à l'idée de se lancer dans l'entrepreneuriat par peur de manquer au rôle et aux tâches domestiques qui leur sont traditionnellement « assignés ».

Ainsi, il semble qu'il y ait en Algérie une structure sociétale complexe où coexistent plusieurs modèles de société. L'un est traditionnel et s'inspire du droit musulman, y compris en ce qui concerne le droit privé, par exemple, lorsqu'il s'agit de la moralité des personnes, de l'héritage (la femme n'a droit qu'à la moitié de la part de l'homme)... D'un autre côté, il existe un projet de société d'obédience socialiste, héritier de l'indépendance, qui revendique l'égalité des sexes dans les droits et les devoirs de chacun (e) (AFEV. Op. cit., p. 15.). L'application du système juridique qui reflète à la fois la culture arabo-musulmane ainsi que l'option socialiste choisie à l'époque par les autorités publiques, est donc perçue juste par certain-e-s et injuste par d'autres, selon que les personnes se revendiquent d'une société traditionnelle ou pas.

En outre, bien que chaque wilaya soit dotée d'une direction de l'Agence nationale de gestion du Micro- crédit en Algérie (ANGEM) qui prend en charge la formation et le soutien aux porteurs de projets, seulement 46% des entrepreneur-e-s est bénéficiaire de ce type de dispositifs. De façon plus générale, l'importance d'impliquer les pouvoirs locaux et les associations de terrain dans la sensibilisation des femmes sur les avantages de l'entrepreneuriat, notamment dans des secteurs comme l'économie sociale et solidaire, a été soulignée. Lors des enquêtes, certaines femmes ont évoqué la crainte du harcèlement sexuel de la part de leurs clients (es) et fournisseurs (es). Il a aussi été recommandé de rendre plus visibles dans les médias les femmes entrepreneures ayant réussi et de créer des réseaux locaux de femmes entrepreneures pour faciliter l'échange d'informations, la solidarité et en encourager d'autres à investir.

En réalité, le taux des femmes bénéficiaires des crédits dans le cadre des mécanismes de soutien aux jeunes, estimé à 10%, par rapport à celui des hommes, appelant à la nécessité d'encourager l'élément féminin notamment les diplômées des universités et celles qualifiées à s'engager dans des projets d'investissement afin d'atteindre 40% de l'ensemble des bénéficiaires de ces dispositifs. Le nombre "minime" des femmes chefs d'entreprises, selon l'évaluation des dispositifs de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM). Ces femmes ayant adhéré à ce domaine sont devenues "plus professionnelles" ce qui nécessite de trouver une

méthodologie permettant d'encourager, voire d'augmenter le nombre de femmes chefs d'entreprises et l'impératif de les accompagner en vue de les encourager à rester dans leurs pays.

Les femmes porteuses de projet et/ou ayant créé leur entreprise ont mis à jour les principaux obstacles pour démarrer une entreprise à savoir : l'accès au financement (exigences de garantie, taux d'intérêt, etc.), le faible soutien familial, les lacunes en management et marketing et la difficulté à constituer une clientèle pour assurer le développement et l'expansion de leur entreprise. Un autre constat est que de nombreuses femmes entrepreneures s'orientent vers des secteurs dits « traditionnellement féminins » tels que les services à la personne, la vente de produits de bien-être, la couture, la confection et la vente de gâteaux, etc. (AFEV. Op. cit., p. 19.). Même s'il existe des entreprises féminines dans la publicité, le tourisme ou l'industrie, les femmes restent insuffisamment représentées dans ces secteurs.

3. Les défis de la femme entrepreneure algérienne :

Selon l'Office national des statistiques (ONS) le nombre de femmes employeurs ou indépendantes est de 394 000 (ONS, 2016). Une des premières conclusions à tirer est que la moitié des femmes indépendantes sont des artisanes. L'autre moitié, sont de micro entreprises (des secteurs «services ou commerce») ou des femmes exerçant dans l'agriculture. Seulement 0,3% des femmes gèrent des entreprises de statut personne morale. Les entrepreneures femmes sont plus présentes dans les zones urbaines du Nord de l'Algérie, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines (Alger, Oran, Constantine.).

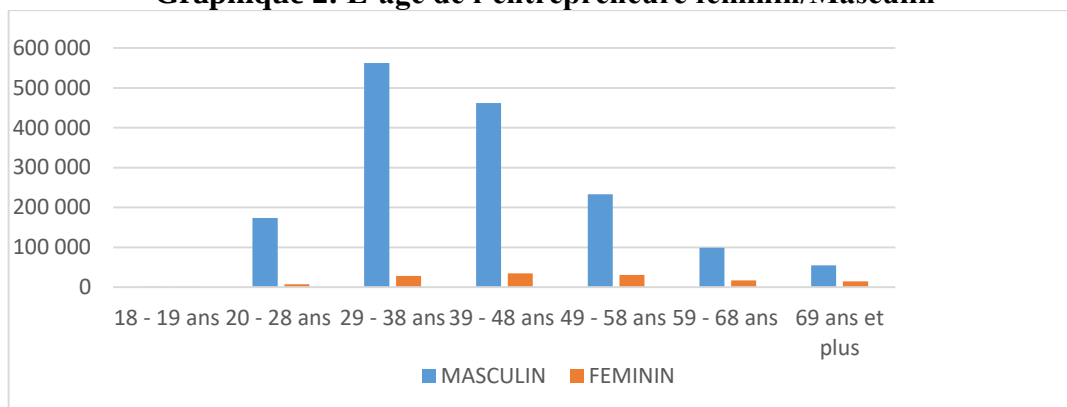
Le Gouvernement Algérien insiste à faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques et des porteurs de projets aux locaux, pour les aider à créer des micro-entreprises et à encourager l'entrepreneuriat féminin, qualifiant cette mesure "d'encourageante" pour exercer les différentes activités et les élargir prochainement en vue de réduire les contraintes de la location. Parmi les mesures prises par le gouvernement en la matière, la ministre a cité le projet exécutif permettant aux porteurs de projets de contracter à nouveau des micro- crédits, dès le remboursement du premier crédit. Aussi, à recourir à l'utilisation des technologies modernes, par le biais des cellules de proximité relevant du ministère, afin de leur permettre de bénéficier de l'aide de l'Etat et partant atteindre l'autonomie financière".

Actuellement, seulement 7,3% du total des entreprises en Algérie sont détenues par des femmes, selon les dernières données de l'Indice Mastercard de l'entreprenariat féminin (MIWE), publié ce mercredi 20 novembre 2019. Le taux de femmes propriétaires d'entreprises en Algérie figure parmi les plus faibles dans le monde, devant des pays comme l'Iran (6,2%), l'Egypte (3,3%), le Bangladesh (4,4%), l'Egypte (4,1%) et l'Arabie saoudite (1,6%). Parmi les femmes chômeuses, celles qui sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur représentent 56,5%. Bien qu'en légère progression au cours des deux dernières décennies, le taux d'activité féminine reste en Algérie, en dépit d'un taux élevé de scolarisation à tous les paliers de formation, parmi le plus faible du monde arabe. Il est passé de 11,9% en 2000 à 15,31% en 2018, se situant bien en deçà de la

moyenne du monde arabe qui est de 20,87%. Il en va de même pour le taux de chômage féminin.

La femme algérienne ne bénéficie pas des dispositifs publics spécifiques d'appui à la création d'entreprises car elles ne sont qu'autour de 10% du total des bénéficiaires au niveau des principales agences de soutien (ANSEJ ou CNAC). Le dispositif mis en place par l'Agence Nationale pour la gestion du micro crédit (ANGEM) est plus utilisé par les femmes (62, 36% des bénéficiaires seraient des femmes) surtout en ce qui concerne le crédit octroyé pour l'achat de matières premières, et qui bénéficie surtout à des jeunes femmes de niveau d'instruction moyen mettant en place des activités de transformation des produits alimentaires, du textile, ou de services de proximité (coiffure, services informatiques, services de réparation, etc.).

Graphique 2: L'âge de l'entrepreneure féminin/Masculin



Sources : Le registre de commerce : indicateurs et statistiques de 2017

Selon plusieurs recherches académiques, la motivation pour entreprendre est le résultat de la recherche d'une certaine autonomie: posséder sa propre entreprise, réaliser un rêve ou disposer de sa propre source de revenus ont été les raisons exprimées par les femmes participantes aux groupes de discussion pour entreprendre. En général les femmes ont parlé de l'excessive bureaucratie pour les affaires et des lenteurs dans le traitement des dossiers, ce qui propre au contexte algérien mais qui peut impacter de manière plus aigüe les femmes dû à leur plus grande pénurie de temps et responsabilités familiales.

Elles ont aussi identifié plusieurs obstacles et contraintes lors de leurs parcours entrepreneurial:

- **L'absence de soutien et d'accompagnement aux projets :** Les femmes entrepreneures ont relevé l'absence d'un accompagnement et de suivi une fois l'entreprise est née. Il s'agit de services tel que le conseil spécialisé, (marketing, juridique, financier, fiscale, etc.) des actions de formation (de courte durée), de coaching, ou d'appui par des paires. Cet accompagnement est très faible et lorsqu'il est offert, la prestation n'est pas adaptée aux besoins des femmes. Les femmes proposent de renforcer les relations entre les associations d'entrepreneurs et les

dispositifs publics et/ou des consultants afin de fournir de services de qualité dans le marché. La majorité des femmes qui ont participé à des groupes de discussion seraient même prêtes à payer si le service répondait à leurs besoins.

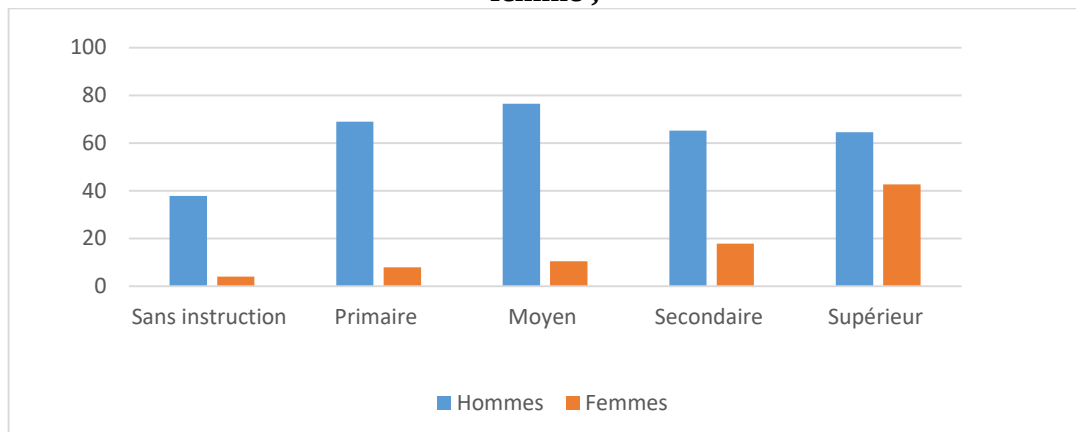
- **Accès au marché, et à l'information** : Les femmes entrepreneures ont soulevé l'insuffisance de l'accompagnement dans l'accès au marché et les difficultés liés à la recherche d'information. Il est facile de créer son entreprise mais l'analyse et l'accès aux marchés reste très difficile pour les femmes entrepreneures algériennes. L'absence des données, la méconnaissance du système administratif ou la difficulté d'obtenir des informations fiables supposent des contraintes majeures pour l'accès et le développement des entreprises des femmes. Certaines entrepreneures ont relevé l'existence de pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, le sentiment d'être écarté des soumissions de marché par des pratiques déloyales, faites par les entrepreneurs de sexe masculin.

- **L'accès au foncier** : D'une façon générale, toutes les femmes entrepreneures ont souligné les difficultés d'accès au foncier dans les zones d'activité. Certaines entrepreneures reprochent à l'administration de ne pas accorder un intérêt particulier à leurs projets sous prétexte qu'ils sont de petite taille. Cette exclusion fragilise leurs activités et réduit les opportunités de croissance.

- **L'accès au financement** : Nombreuses sont les entrepreneures ayant déclaré avoir lancé leur entreprise à partir d'un capital initial personnel, souvent très réduit (économies personnelles). Les dispositifs publics créés pour répondre aux problèmes du chômage (ANSEJ, CNAC) ont que 10% de leurs bénéficiaires, femmes. Certaines femmes participantes déclarent que ces dispositifs ne sont pas adaptés au profil de la femme entrepreneure algérienne, qui souvent se lance dans l'entreprenariat après avoir acquis une certaine expérience professionnelle et comme moyen pour mieux concilier leur vie personnelle (naissance et éducation des enfants) avec leurs aspirations professionnelles. La condition d'être au chômage lié aux délais et retards dans le traitement des dossiers semble être une mesure décourageante pour les femmes. Elles estiment aussi que les banques ne sont pas attentives aux contraintes des promotrices et ne les soutiennent pas en développant des outils financiers adaptés à leurs besoins et réalités.

- **L'environnement culturel et le rôle de la femme dans la société algérienne** : Les contraintes par rapport à la conciliation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales ainsi que la pression de la société traditionnelle freinent le développement de l'activité féminine. Les stéréotypes sociétaux et traditionnels exercent une pression sur les femmes malgré les progrès enregistrées dans le système juridique et institutionnel algérien. Aujourd'hui, tous les chercheurs qui ont traité de la question du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, sont unanimes pour indiquer que les facteurs de contingence (l'environnement socioculturel) jouent un rôle primordial dans le blocage à l'émergence de la femme dans la sphère publique.

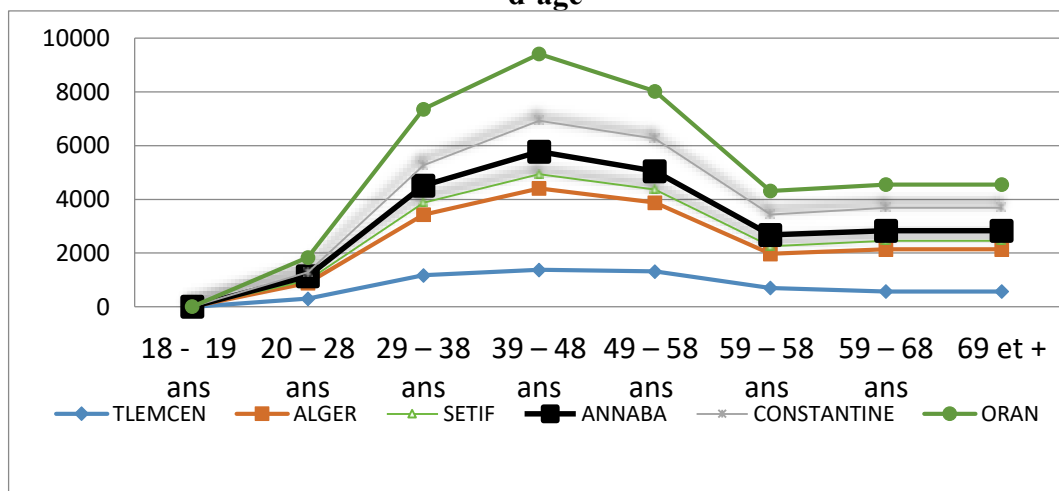
Graphique 3 : Le niveau d’instruction ou enseignement entre homme et femme ;



Sources : ANSEJ 2017

La femme entrepreneure algérienne est une femme âgée entre 39 et 49 ans, issue de l’enseignement supérieur, qui excelle dans le secteur de la profession libérale, de services et de l’industrie concentrée surtout dans les villes principales d’une activité économique plus développée.

Graphique 4 : Les femmes entrepreneure dans les grandes villes par tranche d’âge



Sources : Le registre de commerce : indicateurs et statistiques de 2017

La majorité des femmes entrepreneure algérienne sont concentrée dans les grandes wilayas Algériennes tel que : Alger, Oran, Tlemcen, Constantine. Selon les données de l’ONS, il se situe à 19,4% en 2018, en légère augmentation par rapport aux années précédentes, pratiquement le double du taux concernant les hommes (9,9%). L’évolution de l’entrepreneuriat féminin, enregistrée au cours de la dernière décennie. Entre 2003 et 2018, le nombre des femmes entrepreneurs a connu une croissance de 60,1%. Cette croissance sur quinze ans cache une évolution en dents de scie du poids de l’entrepreneuriat féminin. Le nombre global d’entrepreneurs du pays, l’entrepreneuriat féminin a représenté le taux de 13,4% en 2003 pour atteindre 20,1% en 2004 et retomber de manière irrégulière au taux de

11,4% en 2018". L'année 2018 a enregistré le taux le plus faible du poids de l'entrepreneuriat féminin au cours des deux dernières décennies.

L'Algérie est juste derrière des pays comme l'Inde (7,4%), les Emirats Arabes Unis (7,7%), la Turquie (9,2%) ou la Tunisie (10,9%), mais est dépassée par de nombreux pays comme la Suède (19,8%), le Ghana (37,9%), la France (25,5%), le Botswana (36%). Le taux de participation extrêmement faible des femmes au marché du travail en Arabie saoudite, en Algérie, en Iran, en Égypte et en Tunisie suggèrent des préjugés culturels ou sociétaux à l'encontre de la présence des femmes sur le marché du travail, ou la préférence pour les femmes d'occuper un rôle principal en tant que mères ou nourrices », indique le rapport de Mastercard. Il est à noter qu'aucun pays cité ne dépasse le taux de 50% d'entreprises possédées par des femmes. Le premier pays de la liste est l'Uganda avec 38,2%, suivi par le Ghana, avec (37,9%) et Botswana (36%).

Conclusion :

Les plus grands défis auxquels font face les femmes désirant créer une entreprise sont la peur de se lancer lié à l'image négative des femmes entrepreneures dans la société, les faibles moyens financiers et le manque de soutien de l'entourage. Outre le contexte social et culturel qui, en général, n'encourage pas l'autonomisation des femmes, il y a un manque de formation en gestion d'entreprise qui conduit à des difficultés pour fidéliser la clientèle. Pour pallier à ces contraintes, il est urgent d'augmenter l'information sur les structures d'accompagnement et incubateurs de l'Etat ainsi que les avantages fiscaux disponibles (WIBA. Op. cit., p. 28.) et que les autorités et les associations locales s'impliquent activement dans la dynamisation de l'entrepreneuriat féminin car elles sont proches des habitantes et connaissent la réalité du terrain. De nombreuses femmes souhaitant travailler ne connaissent pas les opportunités de formation et le potentiel de secteurs comme l'économie verte ou l'agroalimentaire qui restent peu explorés.

En Algérie, ANSEJ, ANGEM, CNAC et autres sont des dispositifs de microcrédit qui ont aidé les porteurs de projets, mais leur soutien s'arrête souvent à la pure transaction financière, le suivi et l'accompagnement des projets font défaut. En tout, 13 parties prenantes interviennent dans l'aide à la création d'entreprises, entre dispositifs publics, privés et aides internationales, mais ce qui freine une réelle «explosion» d'idées et d'entrepreneuriat féminin, c'est l'absence de dispositif spécifique. L'Etat doit aider ces femmes, il faut que nos institutions changent de politique et que les dispositifs mis en place soient plus agressifs, si on veut réellement avoir un tissu de PME performant, il faut suggérer que l'introduction d'incubateurs dans les universités est la meilleure façon d'orienter les jeunes diplômés.

Aussi, le manque d'accompagnement dans les projets. Une fois l'entreprise lancée, les femmes se sentent isolées et livrées à elles-mêmes. Un coach spécialisé dans l'accompagnement de création d'entreprise critique, pour sa part, l'absence de connexion entre les différents dispositifs d'aide à l'emploi. C'est d'ailleurs, dans ce contexte que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret et que le nombre de femmes entrepreneures reste dérisoire dans le pays, même si cela est

loin de représenter la réalité, sachant qu'un nombre considérable de femmes entrepreneurs exercent dans l'informel.

Enfin, l'analyse de l'entrepreneuriat féminin est intimement liée à l'analyse du marché du travail et du salariat d'une manière générale et de la place de la femme au sein de la société. Si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu. Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. Etant au carrefour entre la psychologie et la sociologie du travail, les questions de l'émergence des femmes dans l'espace social et politique et celle d'entrepreneuriat féminin devraient être posées dans le cadre de la problématique du développement et de la transformation générale de la société.

Références Bibliographique :

- Abrika B, Smadi A. (2016). Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie) XXXII ème Journées du développement ATM 2016 Colloque Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement Université Lille 1.
- Adair et Hamed. (2012). Micro-entreprises et micro -crédit au Maghreb, Journée de l'AFSE – L'économie du développement et de la transition CERDI –Clermont-Ferrand ,19 -20 Mai 2005.
- Adair P. et Bellachey. (2012). Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre, Région et développement, 35, pp121-149.
- Aknine et Fereffra Y. (2014). Une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, Revue des Sciences Économiques et de Gestion N°14.
- Bensidoun I, Souag A. (2013). Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être, Document de travail n166. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00965775/documentpdf>.
- Bekkar R. (1998). La place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, OPHESIA, la découverte, p227-231.
- Chalal. F. (2013). Les femmes entrepreneures à Bejaïa : Réalité et perspectives, 4eme journée internationale sur l'entrepreneuriat des jeunes, Université Biskra, P2, P1.
- ChentoufT. (2008). L'Algérie face à la mondialisation, Conseil pour le développement et la recherche scientifique et sociale en Afrique, Graphiplus , chap. 6, Dakar 6,p98-114.
- Debbih Z. (2015). Le Rôle de la Politique Publique dans L'encouragement de L'entrepreneuriat Féminin en Algérie : Réalité et Perspectives. Recherches Economiques et Managériale – N° 18 –p 20-26.
- Gherbi H. (2014/2). Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia, Mondes en développement (n° 166), p 45-58.

- Haddad Z. (1999). « En Algérie », Clio. Histoire, femmes et sociétés, mis en ligne le 22 mai 2006. <http://clio.revues.org/639> ; DOI : 10.4000/clio.639. Consulté le 29 -11 2015.
- Henni A. (1995). Ajustement, économie parallèle et contre-société, Naqd, 5, Alger.
- Mebtoul A. (Consulté le 05-02- 2016). Quelle place pour l'entrepreneuriat féminin en Algérie ? <http://www.algeria.com/forums/womens-corner/28201-quelle-place-pour-lentrepreneuriatf%E9minin-en-alg%E9rie.html>.
- Mourji F. (2002). Le financement semi formel du secteur informel : Le microcrédit, une alternative à l'impasse ? Les Cahiers du GRATICE n°22, 2ème semestre.
- Nesma Ali. (2014/2). L'informalité des micro- et petites entreprises en Égypte : une analyse transversale, Mondes en développement, (n° 166), p 87-100.
- OuadahS, Cherif A. (2015). L'entrepreneuriat féminin en Algérie ; Etude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, 7ème Conférence Africaine sur la Population, Johannesburg –Afrique du sud, 30 nov.4déc.2015.<http://uaps2015.princeton.edu/uploads/150696.pdf>.pp3-6. (Consulté le 02-02- 2016).

Sites web :

- ANSEJ : <http://www.ansej.org.dz> /
- ANGEM: <http://www.angem.dz>
- CNAC : <http://www.cnac.dz> /
- ONS : <http://www.ons.dz>